

Bio L'agriculture en Rhône-Alpes

édition 2014 | repères 2013

Les chiffres
de la production
transformation
& distribution



www.corabio.org 04 75 61 19 35
www.bioconvergence.org 04 75 25 97 00

L'agriculture Bio en Rhône-Alpes



EN BREF...

LA BIO EN RHÔNE-ALPES FIN 2013

Ce mémento présente les données fin 2013 issues de l'Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes et de l'Observatoire de l'aval bio en Rhône-Alpes, observatoires régionaux dans lesquels Corabio et Bioconvergence recueillent des informations sur l'ensemble des filières agroalimentaires biologiques régionales, auprès des producteurs, transformateurs, distributeurs et aussi des restaurateurs (certifiés agriculture biologique ou en conversion dans le cadre du règlement européen CE n°834/2007, sont considérés également les magasins qui n'ont pas toujours besoin de se certifier et les restaurants dont la certification est en cours de mise en place).

Rhône-Alpes est la **1^{ère} région française en nombre d'exploitations bio** avec 2 867 fermes et la **4^{ème} en termes de surfaces cultivées en bio** avec **96 027 ha** fin 2013. L'agriculture bio représente ainsi **7,3 % des exploitations rhônalpines** et **6,2 % des surfaces** agricoles régionales (Provence-Alpes-Côte d'Azur est au 1^{er} rang avec 13,2 % de la SAU cultivée en bio, Rhône-Alpes est 4^{ème}).

En Rhône-Alpes, **le nombre d'exploitations bio a pratiquement doublé de 2007 à 2013**. Après un développement particulièrement fort en 2009 et 2010, la progression du nombre de fermes bio se poursuit depuis, avec **200 exploitations nouvellement engagées en bio en 2013**, mais moins rapidement.

Rhône-Alpes est la 1^{ère} région de France, en nombre d'exploitations pour les productions de légumes bio, PPAM bio, fromage de chèvre bio, miel bio et fruits bio. Les bovins, porcins et les grandes cultures sont encore peu présents en bio.

Avec **1 060 préparateurs bio**, la région Rhône-Alpes est également la **1^{ère} région en nombre de préparateurs bio**, soit **12 % environ des préparateurs nationaux**. Parmi eux, sont dénombrés **438 transformateurs** (+ 10 % par rapport à 2012) et **441 artisans**. Les artisans sont en grande majorité des boulangers bio, au nombre de 331 (- 9 % de boulangeries mixtes par rapport à 2012). Dont 36 boulangeries sont 100 % bio soit 6 de plus qu'en 2012. Les autres artisans sont des bouchers, au nombre de 10.

Avec **319 magasins spécialisés bio et 234 grossistes**, Rhône-Alpes est la **2^{ème} région en nombre de distributeurs bio**, derrière l'Île-de-France. Le marché français des produits bio est en croissance + 6,6 % en 2012, malgré une baisse de 0,5 % du marché alimentaire selon l'INSEE. 48 % des habitants de la région Sud-Est (Rhône-Alpes et Auvergne) disent avoir consommé des produits bio en 2012, dont 17 % au moins une fois par semaine.

1^{ère} région bio française

avec **2 867** exploitations bio*
(7,3 % des exploitations régionales)

et **1 060** préparateurs bio
dont 331 boulangeries, 10 boucheries, 438 transformateurs ou façonniers, 267 terminaux de cuisson de pain de supermarchés, 14 restaurants certifiés

2^{ème} région bio française

avec **319** magasins bio
(14 % des distributeurs bio nationaux)
dont 140 magasins indépendants et 179 magasins appartenant à un réseau

4^{ème} région bio française

avec **96 027 ha** cultivés en bio*
(6,2 % de la SAU régionale)

La Drôme
1^{er} département bio de France
avec **1 002** exploitations bio*

* bio ou en conversion à l'agriculture biologique

Sommaire

La production agricole bio en Rhône-Alpes

Les fermes bio	p.6
Progression et perspectives	p.7
Part de la bio par rapport à l'agriculture conventionnelle	p.8
La bio dans les départements	p.11
	p.12

La transformation des produits bio

p.20

La consommation des produits bio

p.24

La distribution des produits bio

p.26

Les productions végétales

p.31

Les légumes frais	p.31
Les fruits	p.32
Le vin	p.34
Les plantes aromatiques et médicinales	p.36
Les grandes cultures : céréales et oléo-protéagineux	p.37

Les productions animales

p.39

La viande bovine	p.39
Le lait de vache	p.40
Le lait de chèvre et brebis	p.41
La viande ovine	p.42
La viande de porc	p.43
La viande de volailles	p.44
Les oeufs	p.45
Le miel	p.46

Sources bibliographiques utilisées

- AFIVOL 2013, "Situation du marché de l'œuf bio en Rhône-Alpes", audit 2013 de la filière ; "Situation du marché du poulet bio en Rhône-Alpes"
- Agence BIO 2013, *L'agriculture biologique - Chiffres clés* - édition 2012
- Agreste Rhône-Alpes, *Mémento de la statistique agricole*, éditions 2011 et 2013
- Agreste Rhône-Alpes 2012, *Coup d'œil* n°137, 139, 141, 143, 144 et 147, d'après le RGA 2010
- ASP, traitement des données sur l'installation en Rhône-Alpes DJA et MSA de 2001 à 2009, assises régionales de l'installation en Rhône-Alpes en 2013
- *Biolinéaires*, n° Septembre & Octobre, Novembre & Décembre, 2013.
- Chambre d'agriculture Rhône-Alpes 2012, *Bilan d'activité 2012 des Points accueil installation*
- CSA/Agence BIO, *Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France*, édition 2012
- DRAAF Rhône-Alpes 2012, analyse du RGA 2010, 4^{ème} conférence régionale sur l'agriculture biologique
- DRAAF Rhône-Alpes, fiches territoriales par département d'après le RGA 2010
- Etude Xerfi-Percepta 2013, *La distribution de produits biologiques à l'horizon 2017 : quels leviers de croissance dans un marché désormais saturé ?*
- IPSOS - SudVinBio, enquête 2013, *Consommation des vins bio en France*



La production agricole bio en Rhône-Alpes

En France

Les surfaces cultivées selon le cahier des charges de l'agriculture biologique ont dépassé le seuil d'un million d'hectares pour atteindre 1 032 941 ha fin 2012. En 2013, plus de 25 000 exploitations agricoles sont bio. Le nombre de fermes bio a augmenté de 6 % de 2011 à 2012 et a plus que doublé depuis 2007, d'après l'Agence BIO.

En Rhône-Alpes

Rhône-Alpes est la 1^{ère} région en nombre d'exploitations bio avec 2 867 fermes fin 2013. Elle est au 4^{ème} rang français en termes de surfaces cultivées en bio avec 96 027 ha fin 2013.

Une exploitation bio cultive 42,3 ha certifiés bio ou en conversion en moyenne en France, 33,5 ha en moyenne en Rhône-Alpes, alors que la surface moyenne des exploitations en Rhône-Alpes est de 40 ha.

Poids de la bio

En surfaces

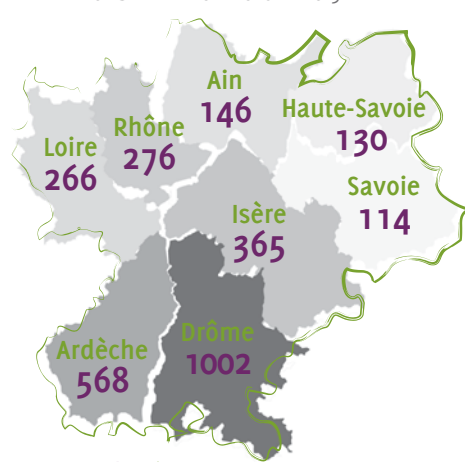
- En France : 3,8 % de la SAU
- En Rhône-Alpes : **6,2 % de la SAU**

Rhône-Alpes est au 4^{ème} rang pour ce critère, Provence-Alpes-Côte d'Azur est au 1^{er} rang avec 13,2 % de la SAU cultivée en bio.

En nombre d'exploitations

- En France : 4,7 % des exploitations françaises
- En Rhône-Alpes : **7,3 %** des exploitations rhônalpines

NOMBRE D'EXPLOITATIONS FIN 2013



Total | Rhône-Alpes
■ 2 867 exploitations • 96 027 ha

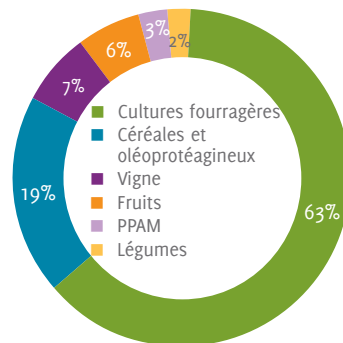
SURFACES EN AB ET EN CONVERSION 2013

- 01 | Ain : 9 477 ha
- 07 | Ardèche : 16 126 ha
- 26 | Drôme : 34 579 ha
- 38 | Isère : 13 038 ha
- 42 | Loire : 10 600 ha
- 69 | Rhône : 5 793 ha
- 73 | Savoie : 2 934 ha
- 74 | Haute-Savoie : 3 480 ha

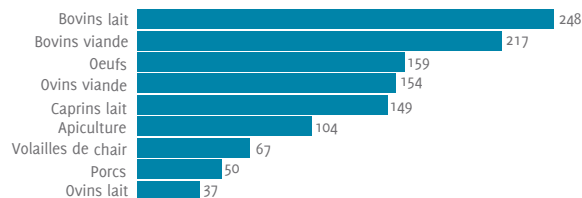
En Rhône Alpes



RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO



NOMBRE D'ÉLEVAGES BIO



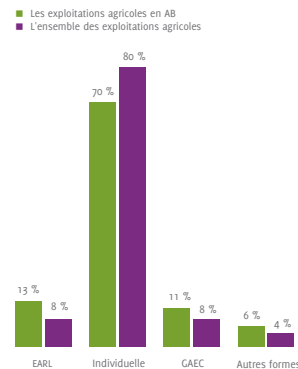
Les fermes bio

Une agriculture génératrice d'emploi

Le volume de travail moyen pour les exploitations bio de Rhône-Alpes est de 2,3 UTA contre 1,4 UTA pour le conventionnel. L'emploi généré par les exploitations bio (7,3% des exploitations) est alors estimé à l'équivalent de 6 594 temps plein annuels soit 12 % des UTA des exploitations agricoles de la région (DRAAF, 2012 d'après le RGA 2010).

Des agriculteurs

- Plus souvent associés
- Mieux formés : 64 % des chefs d'exploitations et coexploitants bio ont au moins le niveau Bac, contre 35 % pour les conventionnels.
- Plus jeunes : l'âge moyen des chefs d'exploitations et coexploitants bio est de 45 ans, il est de 50 en conventionnel.



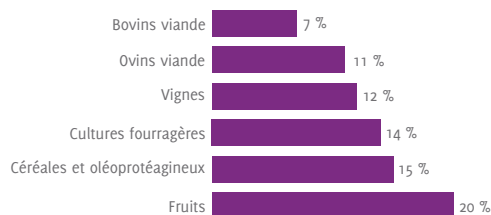
Sources : Données nationales Agence BIO, fin 2012 ; Données régionales Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes 2013

Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes 2013 ; Mémento de la statistique agricole - Agreste Rhône-Alpes, édition 2011 ; DRAAF Rhône-Alpes 2012, d'après le RGA 2010

La mixité

En Rhône-Alpes, **84 % des exploitations bio cultivent toutes leurs surfaces selon le cahier des charges de l'agriculture biologique** et 16 % sont mixtes, c'est-à-dire qu'elles ont encore des productions conduites en conventionnel.

LES PRODUCTIONS CONVENTIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTES AU SEIN DES EXPLOITATIONS MIXTES

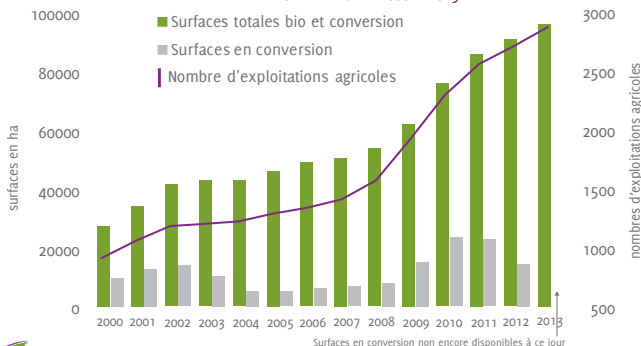


Les productions conventionnelles les plus fréquentes au sein des exploitations mixtes sont les fruits (produits par 20 % d'entre elles), les grandes cultures, avec des cultures fourragères dans les rotations, et la vigne. En effet, des verrous techniques existant encore en productions arboricoles biologiques, il n'est pas rare que les agriculteurs décident de convertir progressivement leur verger à la bio, commençant par les espèces telles que pommes, poires, abricots, châtaignes, noix... En vigne également, le cahier des charges permet une conversion progressive des cépages. Convertir un système de grandes cultures peut paraître complexe, au vu des changements d'itinéraires techniques et de rotations, alors que les marchés conventionnels restent rémunérateurs.

Progression et perspectives

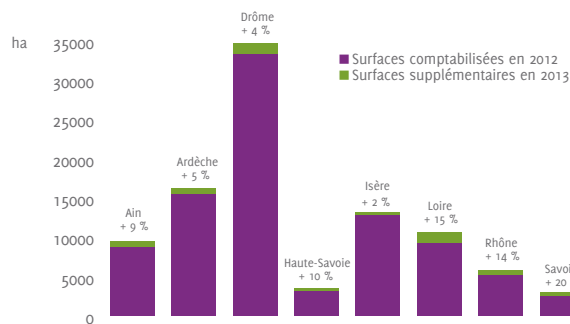
En Rhône-Alpes, **de 2012 à 2013, les surfaces en bio et en conversions ont progressé de 5,8 %** (90 728 ha fin 2012 d'après l'Agence BIO). **Les surfaces en conversion représentent 16 % des surfaces cultivées selon le cahier des charges de l'agriculture bio** et 84 % sont certifiées, ce qui est proche de la moyenne nationale de 83 % (Source : Agence BIO fin 2012).

EVOLUTION DES SURFACES ET DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS BIO EN RHÔNE-ALPES DE 2000 À 2013



Sources : Agence BIO 2000/2013 ; Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes 2013

EVOLUTIONS DES SURFACES BIO PAR DÉPARTEMENT



Ce sont les départements de la Savoie, du Rhône et de la Loire qui ont connu les plus fortes augmentations relatives des surfaces bio de 2012 à 2013.

En Rhône-Alpes, **le nombre d'exploitations bio a pratiquement doublé de 2007 à 2013**. Après un développement particulièrement fort en 2009 et 2010, la progression du nombre de fermes bio a ralenti.

Le nombre d'exploitations bio a augmenté de 6 % de 2012 à 2013 (2 704 exploitations fin 2012 d'après l'Agence BIO).

En 2013, un travail en collaboration avec l'Agence BIO a permis d'améliorer le suivi des arrêts d'activité agricoles bio, 155 ont été enregistrés.

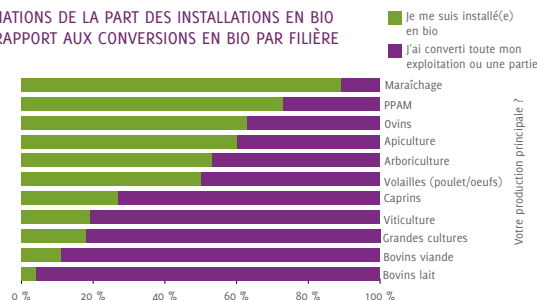
Installations en bio

Un candidat à l'installation sur trois envisage l'agriculture biologique, d'après le bilan d'activité 2012 des Points Accueil Installation sur les six départements de Rhône-Alpes étudiés. La part des projets bio était forte en Isère et en Ardèche notamment.

Les installations en bio représentent 14 % des installations aidées en Rhône-Alpes entre 2001 et 2009, une forte part comparée aux 7, 2 % des exploitations régionales en bio, d'après les données synthétisées par l'ASP et MSA, pour ces années.

Corabio a mené un sondage auprès des agriculteurs bio de Rhône-Alpes, sur leurs parcours, leur niveau de satisfaction par rapport à leur qualité de vie professionnelle, etc. Sur les 210 réponses de producteurs bio, récemment installés ou non, des tendances se dessinent sur les parts des installations et des conversions par filière. Les installations directement en bio sont plus fréquentes chez les maraîchers et les producteurs de PPAM.

ESTIMATIONS DE LA PART DES INSTALLATIONS EN BIO PAR RAPPORT AUX CONVERSIONS EN BIO PAR FILIÈRE



Source : Enquête « Etes-vous heureux en bio ? », Corabio 2013, 210 réponses

Les exploitations nouvellement engagées

En 2013, 200 exploitations se sont nouvellement engagées en agriculture biologique.

Leur implantation géographique

Cette année encore, le nombre de nouveaux engagements en bio est plus élevé pour la Drôme et l'Ardèche que pour les autres départements.

Caprins et ovins lait : des filières dynamiques

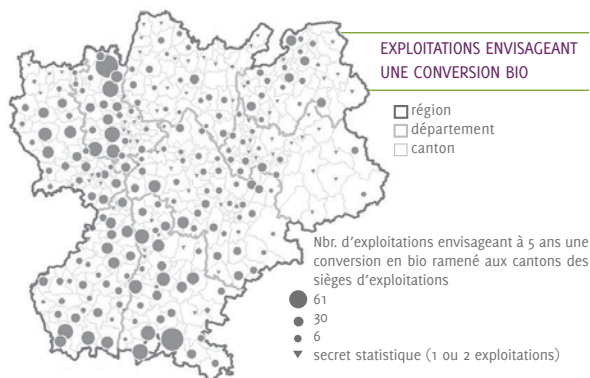
Les filières biologiques qui ont connu le plus fort développement sont les élevages de brebis laitières et de chèvres laitières, avec respectivement + 13,5 % et + 6,2 % d'augmentation relative du nombre d'exploitations de 2012 à 2013 ; les filières légumes, fruits et PPAM ont été dynamiques également avec + 3,6 %, + 3,4 % et + 3,2 %.

Parmi les 200 nouvelles exploitations bio :

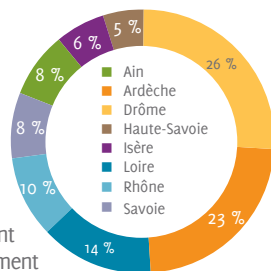
31 % d'entre elles produisent des fruits, principalement des fruits rouges et châtaignes, 24 % cultivent des légumes, 18 % des céréales et oléoprotéagineux, 14 % des PPAM, 11 % des vignes ; 10% élèvent des caprins, 5 % des ovins lait ; 5 % des bovins viande.

Perspectives

La répartition des 200 exploitations est conforme à la prospective établie en 2010 avec le RGA. Selon cette source, 2054 exploitations agricoles, réparties sur l'ensemble du territoire, envisageaient de se convertir à l'AB d'ici 2015 (en viticulture, ovins, caprins, polyculture-élevage et arboriculture). Cela représentait une surface supplémentaire en bio de 88 000 ha, ce qui doublerait le potentiel de production par rapport à 2010. L'agriculture bio est amenée à poursuivre son développement en Drôme-Ardèche et à se développer fortement en Rhône et Loire.



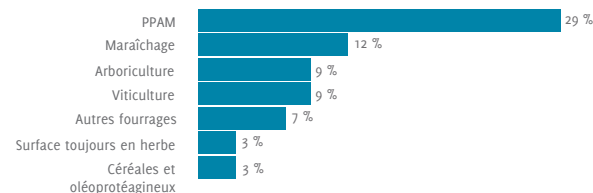
RÉPARTITION DES NOUVELLES EXPLOITATIONS ENGAGÉES EN BIO EN 2013



Part de la bio par rapport à l'agriculture conventionnelle

La part du bio au sein des productions végétales

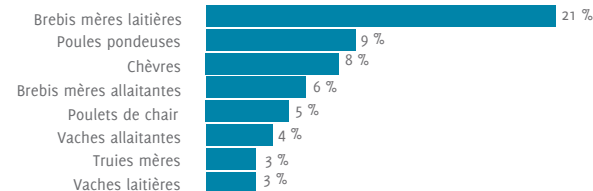
Le poids de l'agriculture biologique est le plus conséquent en plantes aromatiques et en maraîchage (où le marché est demandeur et un grand nombre d'installations se font directement en bio), en arboriculture (grâce à la part importante de noix et châtaignes biologiques notamment), et en viticulture où les surfaces en conversion ont été importantes ces dernières années.



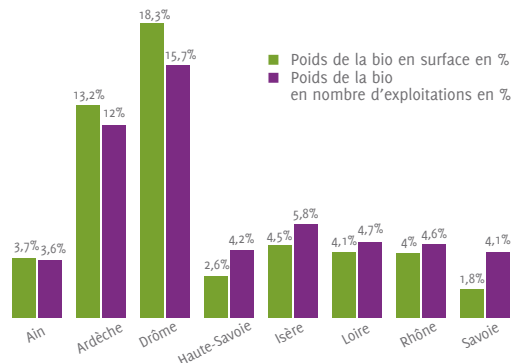
Ici "arboriculture" regroupe : abricots, cerisiers, châtaignes, kiwis, noyers, pêchers, poiriers et pommiers

La part du bio au sein des productions animales

C'est pour les brebis laitières, les poules pondeuses et les caprins que la part du cheptel élevée en bio est la plus importante.



La part des surfaces et des exploitations en bio dans les départements de Rhône-Alpes - Drôme et Ardèche en tête



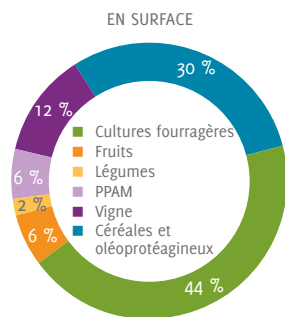
Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes 2013 ; DRAAF Rhône-Alpes, fiches territoriales par département d'après le RGA 2010 ; Agreste Rhône-Alpes coup d'oeil 141 PPAM, 2012 ; Agreste Rhône-Alpes coup d'oeil 139 Cultures légumières, 2012 ; Agreste Rhône-Alpes Mémento de la statistique agricole, édition 2013.

La bio dans les départements

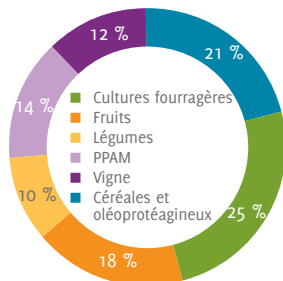
➤ La Drôme

1^{er} département bio de France en nombre d'exploitations
3^{ème} en surface (derrière la Loire-Atlantique et l'Aveyron)

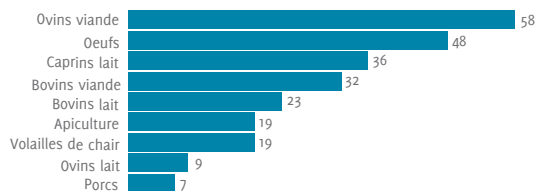
RÉPARTITION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES CULTIVÉES EN BIO DANS LA DRÔME



EN NOMBRE D'EXPLOITATIONS



NOMBRE D'ATELIERS BIO PAR PRODUCTION ANIMALE DANS LA DRÔME



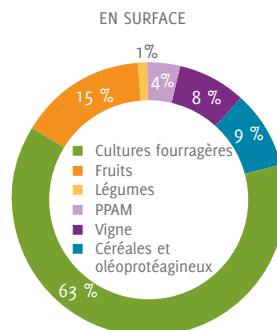
Poids de la bio en Drôme

Les productions végétales pour lesquelles la part de la SAU départementale cultivée en bio est plus importante que pour la moyenne régionale sont les **vignes** (15 % des surfaces), les **céréales et oléoprotéagineux** (8 %), les **surfaces toujours en herbe** (6 %) et les **autres fourrages** (24 %). Les productions animales pour lesquelles la part du cheptel départemental élevé en bio est plus forte que pour la moyenne régionale sont les **brebis laitières** (56 % du cheptel), les **truies mères** (27 %), les **vaches laitières** (15 %), les **brebis allaitantes** (13 %) et les **vaches allaitantes** (9 %).

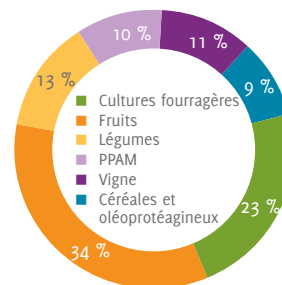
Des efforts importants restent à mener pour développer certaines productions encore marginales dans le département : porcs, ovins lait et bovins lait. Il y a un déficit important de ces productions, au niveau du département, et donc des marchés porteurs à conquérir.

➤ L' Ardèche

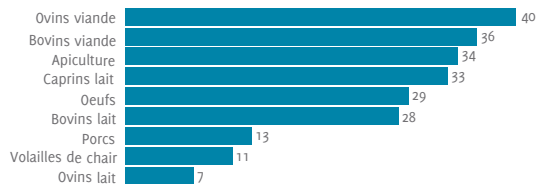
RÉPARTITION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES CULTIVÉES EN BIO EN ARDÈCHE



EN NOMBRE D'EXPLOITATIONS



NOMBRE D'ATELIERS BIO PAR PRODUCTION ANIMALE EN ARDÈCHE



Poids de la bio en Ardèche

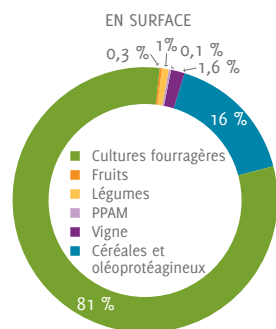
L'Ardèche est l'un des départements de France où la part de la SAU départementale cultivée en bio est la plus forte (9^{ème} département). Le poids de la bio est plus fort que la moyenne régionale pour les **légumes** (21 % des surfaces), les **céréales et oléoprotéagineux** (7 %), ainsi que pour les productions les plus présentes dans le département : l'**arboriculture** (20 %), dont la **châtaigne** (34 %), les **surfaces toujours en herbe** (5 %) et les **autres fourrages** (9 %). Les productions animales pour lesquelles le poids de la bio départemental est plus élevé que le régional sont les **brebis laitières** (63 % du cheptel), les **poules pondeuses** (18 %), les **vaches laitières** (9 %) et **allaitantes** (8 %) ; ainsi que pour les **truies mères** (42 %), en faible nombre dans le département, en bio et conventionnel.



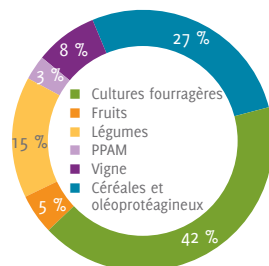
➤ L'Ain

Une agriculture bio diversifiée axée sur les bovins viande et bovins lait, et sur la production de légumes et vin bio.

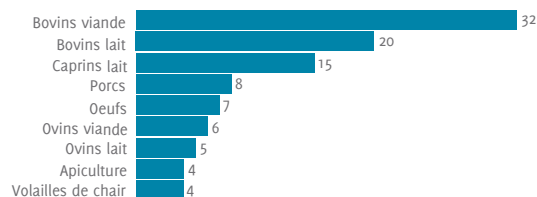
RÉPARTITION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES CULTIVÉES EN BIO DANS L'AIN



EN NOMBRE D'EXPLOITATIONS



NOMBRE D'ATELIERS BIO PAR PRODUCTION ANIMALE DANS L'AIN



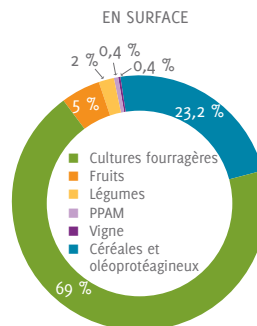
Poids de la bio dans l'Ain

Dans l'Ain les productions dominantes, conventionnelles et bio confondues, sont les bovins lait, les céréales, les fourrages, les porcs et les volailles. L'agriculture bio de l'Ain est plus diversifiée avec des poids de la bio plus forts que pour les moyennes régionales pour les **brebis laitières** (32 % des brebis mères du département élevées en bio), les **chèvres** (18 %), les **vaches allaitantes** (5 %).

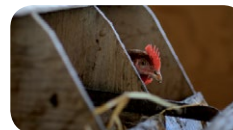
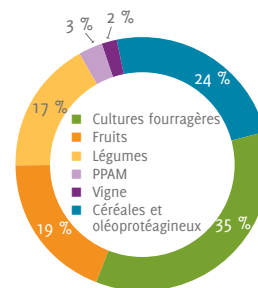
➤ L'Isère

Une agriculture biologique bien développée en bovins viande et poules pondeuses. Une dynamique d'installation en maraîchage bio qui se poursuit.

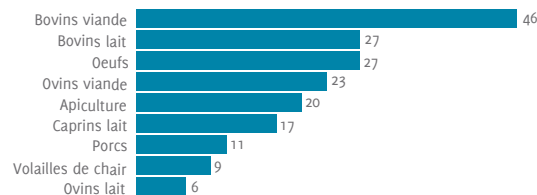
RÉPARTITION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES CULTIVÉES EN BIO EN ISÈRE



EN NOMBRE D'EXPLOITATIONS



NOMBRE D'ATELIERS BIO PAR PRODUCTION ANIMALE EN ISÈRE

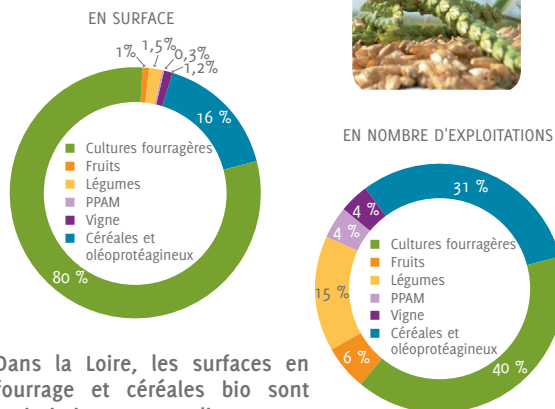


Poids de la bio en Isère

La part des productions certifiées bio ou en conversion sur les productions départementales totales est plus forte que la moyenne régionale pour des productions prépondérantes dans le département : les **vaches allaitantes** (6 % des mères) et les **brebis laitières** (32 % des mères). C'est aussi vrai pour d'autres filières, peu représentées dans le département : les **légumes** (20 % des surfaces), les **porcs** (20 % des mères), les **poules pondeuses** (19 %) et les **poulets de chair** (10 %). Le lait et les céréales du département sont encore peu produits en bio.

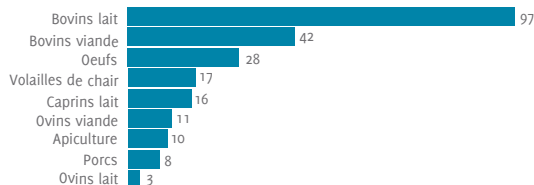
➤ La Loire

RÉPARTITION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES CULTIVÉES EN BIO DANS LA LOIRE



Dans la Loire, les surfaces en fourrage et céréales bio sont majoritaires, en lien avec l'activité d'élevage bien représentée sur ce secteur. Notons que 15 % des exploitations bio du département font du maraîchage.

NOMBRE D'ATELIERS BIO PAR PRODUCTION ANIMALE DANS LA LOIRE



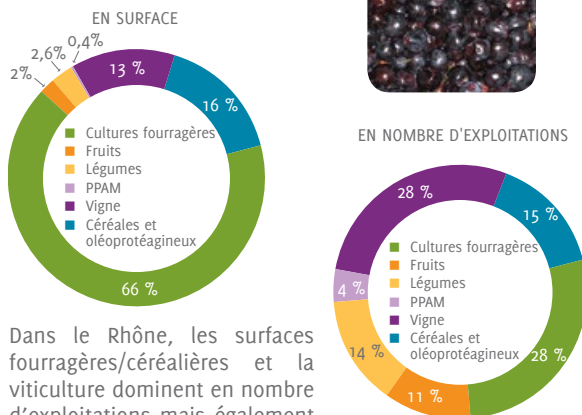
Parmi les 232 ateliers d'élevage bio de la Loire, les élevages de bovins lait puis de bovins viande prédominent. Notons que 28 élevages de poules pondeuses bio sont présents.

Poids de la bio dans la Loire

Le poids de la bio départemental est plus élevé que le régional pour les **vaches laitières** (6 % des mères), production très présente dans le département, et également pour d'autres productions moins présentes : **poules pondeuses** (64 % des têtes), **légumes** (15 % des surfaces), **poulets de chair** (14 % des têtes) et **céréales et oléoprotéagineux** (5 %). Les fourrages et les bovins allaitants sont encore peu présents en bio par rapport au conventionnel.

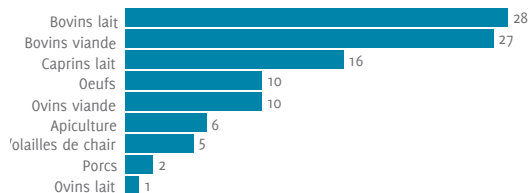
➤ Le Rhône

RÉPARTITION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES CULTIVÉES EN BIO DANS LE RHÔNE



Dans le Rhône, les surfaces fourragères/céréalières et la viticulture dominent en nombre d'exploitations mais également en surface. Le maraîchage et l'arboriculture représentent chacun 3 % des surfaces bio du département et 11 % à 14 % des exploitations en AB.

NOMBRE D'ATELIERS BIO PAR PRODUCTION ANIMALE DANS LE RHÔNE



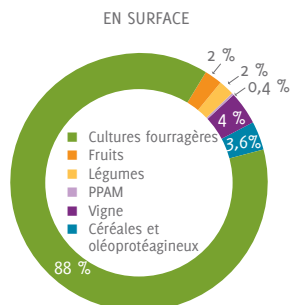
105 ateliers d'élevage sont conduits en AB dans le Rhône avec une part plus importante des élevages laitiers (en bovin et caprin) et bovins allaitants.

Poids de la bio dans le Rhône

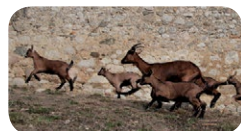
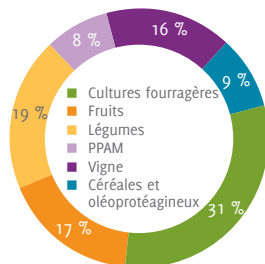
La part des **brebis allaitantes** élevées en bio sur le total départemental est plus élevée que la moyenne régionale (9 % des mères). Le poids de la bio reste relativement faible pour les productions les plus représentées dans le paysage agricole du département : céréales, fourrages, vigne et lait de vache.

La Savoie

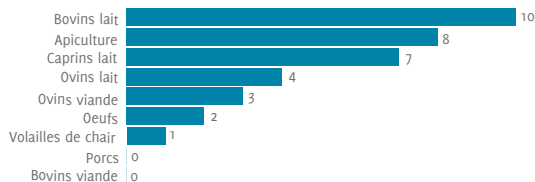
RÉPARTITION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES CULTIVÉES EN BIO EN SAVOIE



EN NOMBRE D'EXPLOITATIONS



NOMBRE D'ATELIERS BIO PAR PRODUCTION ANIMALE EN SAVOIE

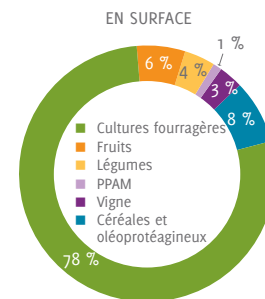


Poids de la bio en Savoie

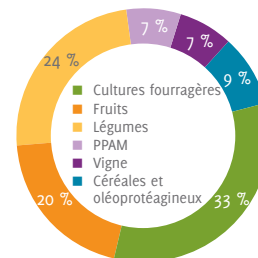
Les productions pour lesquelles le poids de la bio est élevé, comparé aux moyennes régionales, sont des productions peu présentes en agriculture conventionnelle dans le paysage agricole du département : les **légumes** (34 % des surfaces départementales sont en bio ou en conversion), l'**arboriculture** (13 % des surfaces), les **poulets de chair** (39 % du cheptel départemental est bio). Les **cultures fourragères** ont également un poids de la bio plus élevé que la moyenne régionale (8 % des surfaces). Les prairies, les céréales et bovins sont encore peu présents en bio.

La Haute-Savoie

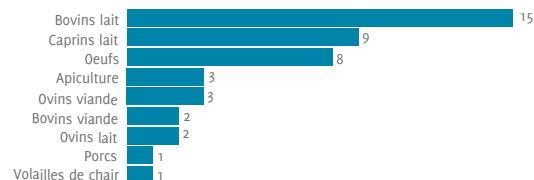
RÉPARTITION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES CULTIVÉES EN BIO EN HAUTE-SAVOIE



EN NOMBRE D'EXPLOITATIONS



NOMBRE D'ATELIERS BIO PAR PRODUCTION ANIMALE EN HAUTE-SAVOIE



Le développement de la bio de ces dernières années a été principalement dû à des **installations en maraichage, PPAM et petits fruits**, ainsi qu'à quelques conversions en **viticulture**. Fin 2013, une **dynamique de conversions** semble se lancer en **bovins lait** dans certains territoires, à confirmer sur 2014 et 2015.

Poids de la bio en Haute-Savoie

La part des surfaces cultivées en bio ou en conversion sur les surfaces totales du département est plus forte que la moyenne régionale pour la **viticulture** (28 % des surfaces), les **légumes** (19 % des surfaces) et l'**arboriculture** (14 % des surfaces). Les parts des élevages bovins, des cultures fourragères et céréalières certifiés bio sont encore faibles.

La transformation des produits bio

En France

En 2012, l'Agence BIO recense **8 957 préparateurs* ou opérateurs économiques certifiés réalisant des opérations de transformation, de stockage et/ou de conditionnement de produits agricoles biologiques**, soit une augmentation de + 2 % par rapport à 2011. **Cinq régions sont particulièrement dynamiques** avec plus de 700 transformateurs régionaux : **Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Ile-de-France, Bretagne, et Pays-de-la-Loire.**

*restaurants certifiés compris (certification possible seulement depuis octobre 2012)

Source : Agence BIO / AND International 2012

En Rhône-Alpes

D'après l'Agence BIO, **1 094 préparateurs* rhônalpins sont certifiés bio en 2012** (chiffre incluant les producteurs-transformateurs) soit 12 % des préparateurs certifiés bio nationaux. Ce qui place la région Rhône-Alpes en 1^{ère} position en nombre de préparateurs bio.

En 2013, Bioconvergence recense 1 060 préparateurs* certifiés bio présents sur tous les départements. Ce chiffre ne tient pas compte des 72 producteurs-transformateurs (exploitant agricole ayant une certification bio spécifique pour un atelier de transformation) déjà comptabilisés au niveau de la partie production bio.

*restaurants certifiés compris

La répartition des activités des opérateurs bio

Parmi les **1 060 préparateurs**, sont dénombrés :

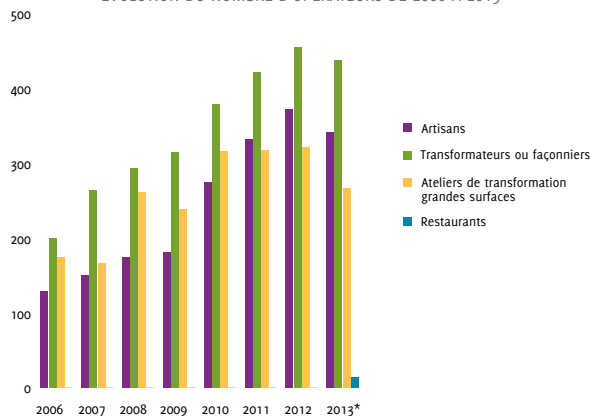
- **341 artisans** (boulangers et bouchers)
- **438 transformateurs ou façonniers** (les façonniers réalisent des opérations de transformation pour le compte de tiers)
- **267 terminaux de cuisson de pain** de supermarchés
- **14 restaurants certifiés**

Sources : Agence BIO / AND International 2012 ; Observatoire de l'aval bio en Rhône-Alpes 2013



Evolution du nombre d'opérateurs

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATEURS DE 2006 À 2013



* Depuis 2013, les exploitations agricoles bio possédant un atelier de transformation ne sont pas comptabilisées dans la catégorie "transformateurs ou façonniers". Cela explique la diminution de cette famille d'opérateurs.

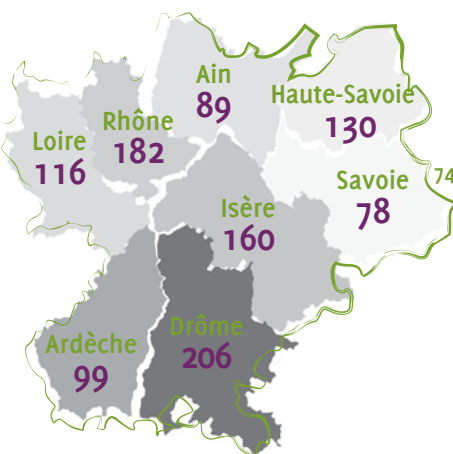
En 7 ans, le nombre d'opérateurs bio de l'aval a plus que doublé en passant de 504 en 2006 à 1060 en 2013. Il s'agit à la fois d'entreprises conventionnelles qui développent une gamme bio et de créations d'entreprises 100 % bio.

L'évolution du nombre d'opérateurs est différente selon le type d'activité :

- Le nombre de **transformateurs** (hors producteurs-transformateurs) **ou façonniers est passé de 396 en 2012 à 438 en 2013. Ils représentent 41 % des opérateurs en 2013.**
- Après une augmentation continue de 2006 à 2012, **le nombre d'artisans est en léger recul** avec seulement 341 artisans en 2013 contre 372 en 2012. Ce sont principalement des boulangeries mixtes qui ont arrêté leur gamme bio, cessé leur activité ou changé de propriétaire. Ces arrêts n'ont pas été compensés par la vingtaine de boulangeries nouvellement certifiées bio en 2013. La catégorie des artisans compte aussi 10 boucheries rhônalpines bio.
- Le nombre de grandes et moyennes surfaces alimentaires (267) ayant un **atelier de transformation bio est aussi en recul en 2013.**
- 14 restaurants certifiés bio apparaissent en 2013 suite à une nouvelle réglementation sur la certification en restauration en application depuis le 1^{er} octobre 2012.

Répartition des préparateurs bio en Rhône-Alpes en 2013

■ NOMBRE DE PRÉPARATEURS BIO
(restaurants certifiés inclus)



● DONT X %
DE BOULANGERIES -
TERMINAUX DE CUISSON

26 Drôme	● 31 %
69 Rhône	● 72 %
38 Isère	● 63 %
74 Haute-Savoie	● 68 %
42 Loire	● 66 %
07 Ardèche	● 43 %
01 Ain	● 55 %
73 Savoie	● 60 %

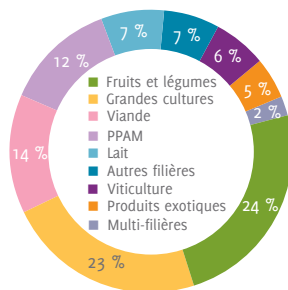
La Drôme est le département qui concentre le plus d'opérateurs de l'aval avec une majorité de transformateurs. A l'inverse, les boulangeries et les terminaux de cuisson comptent pour plus de la moitié des opérateurs dans les autres départements de la région (excepté l'Ardèche).

Zoom sur les transformateurs bio par secteur d'activité en 2013

Plus d'un tiers des entreprises agro-alimentaires de Rhône-Alpes ont une activité bio.

REPARTITION DES TRANSFORMATEURS*
PAR FILIÈRE EN 2013

* transformateurs
et transformateurs façonniers



Environ 80 % des transformateurs certifiés en 2013 ont une activité dans les filières végétales contre 20 % environ dans les filières animales (lait et viande).

Filières végétales

La filière fruits & légumes représente 24 % des transformateurs. Il s'agit de fabrication de produits à base de fruits (jus, purées, compotes, coulis, confitures, sirops,...), de produits dérivés de la châtaigne (crème, biscuits, conserves, farine,...), d'huile d'olive et de noix, mais aussi des conditionneurs-stockeurs-expéditeurs de fruits.

23 % ont une activité en relation avec les grandes cultures : organismes stockeurs, minoteries, huileries, fabricants d'aliment du bétail ou entreprises de deuxième transformation (biscuits, pâtisseries, petit-déjeuner, céréales, bières, etc.).

Viennent ensuite les transformateurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (12 %), la viticulture (6 %), les produits exotiques (5 %) et les multi-filières (2 %).

Filières animales

14 % des transformateurs travaillent dans le secteur de la viande comme les abattoirs, les ateliers de découpe, les salaisons, les entreprises de collecte et de conditionnement d'œufs.

Les transformateurs de la filière lait (7 %) sont des collecteurs de lait et des laiteries-fromageries.

La catégorie « autres filières » comprend des fabricants de produits sucrés, de condiments, des entreprises de conditionnement, etc.

Des emplois et une valeur ajoutée sur les territoires (données 2011)

Les entreprises engagées en bio représentaient en 2011 :

- Plus de **750 millions d'euros de chiffres d'affaires**, soit 4 % du chiffre d'affaires des entreprises régionales de transformation et de commerce de gros alimentaire ;
- Plus de 3000 salariés en région Rhône-Alpes, **soit 5 % des effectifs salariés** de ces entreprises.

Source : Etude de Bioconvergence Rhône-Alpes, "Le poids économique des entreprises bio en région Rhône-Alpes", mai 2011

La consommation des produits bio

Chiffres nationaux

Le marché français des produits alimentaires biologiques pour la consommation à domicile était de **4 milliards d'euros TTC en 2012** soit **2,4 % du marché alimentaire national**.

Ce marché est **structurellement en augmentation**, avec une croissance moyenne de l'ordre de 10 % par an de 1999 à 2005, tous secteurs de produits confondus. Depuis 2006, la croissance s'est accélérée et le marché a été multiplié par deux en 5 ans. **En 2012, le marché bio a connu une croissance de 6,6 % malgré une baisse de 0,5 % du marché alimentaire selon l'INSEE.**

D'après le baromètre 2012 de la consommation CSA-Agence BIO, **64 % des Français ont consommé des produits bio en 2012**. Un peu plus de **4 Français sur 10 déclarent en avoir consommé au moins une fois par mois**, dont la moitié au moins une fois par semaine.

Tendance 2013

La croissance du marché devrait se situer à un niveau au moins équivalent à celui de 2012 (+6,6 %), avec une évolution estimée de +5 % en GMS et +7 % en magasins spécialisés.

Source : Biolinéaires, novembre-décembre 2013

Zoom Région Sud-Est Rhône-Alpes et Auvergne

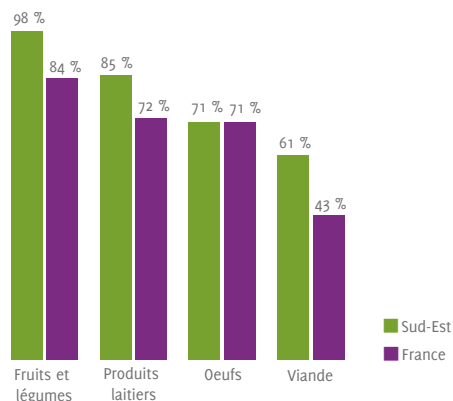
En 2012, **46 % des habitants de la région Sud-Est ont acheté un ou plusieurs produits bio au cours des quatre dernières semaines** contre seulement 31 % en 2011. Ce qui classe **la région Sud-Est au 1^{er} rang des acheteurs de produits bio**.

48 % des habitants de la région Sud-Est disent avoir consommé des produits bio, dont 11 % tous les jours, 17 % au moins 1 fois par semaine, 20 % environ 1 fois par mois.

Seulement **23 % des consommateurs-acheteurs disent repérer les produits biologiques pendant les courses par le logo européen** contre 88 % par le logo AB.

Près de **95 % des consommateurs-acheteurs disent porter attention au pays d'origine et 73 % à la mention UE/non UE sur les produits bio**.

Produits phares consommés en bio

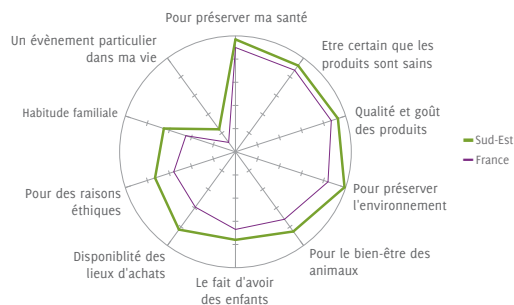


A la question « Quels sont les produits biologiques que vous consommez ? », 98 % des consommateurs-acheteurs ont répondu des fruits et légumes frais (84 % en moyenne nationale), 85 % des produits laitiers (72 % en moyenne nationale), 71 % des œufs (valeur identique à la moyenne nationale) et 61 % de la viande (43 % en moyenne nationale).

Budget des produits bio

Pour 65 % des habitants, le budget alimentaire alloué aux produits bio représente moins d'un quart du budget alimentaire total. **35 % des habitants du Sud-Est pensent avoir plutôt augmenté leur budget alimentaire bio au cours des 12 derniers mois** et 53 % avoir conservé un budget stable.

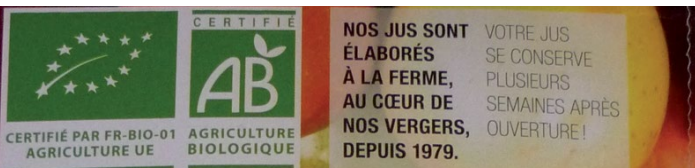
Pourquoi consommez-vous du bio ?



83 % des habitants privilégient les produits respectueux de l'environnement et/ou des principes du développement durable lors de leurs achats (71 % moyenne nationale).

A l'avenir, **75 % des consommateurs souhaitent maintenir leur consommation de produits bio et 16 % envisagent de l'augmenter**.

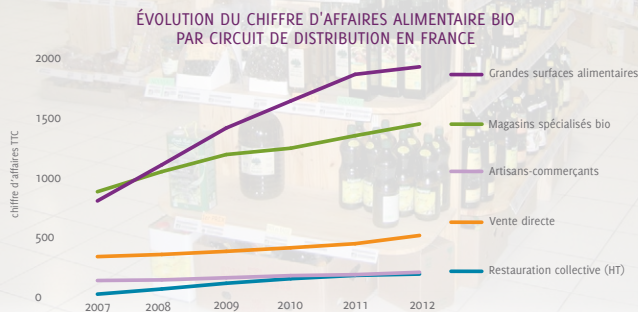
Sources : L'agriculture biologique, chiffres clés, édition 2013, Agence BIO ; Baromètre de la consommation et de perceptions des produits biologiques en France, édition 2012, CSA-Agence BIO



La distribution des produits bio

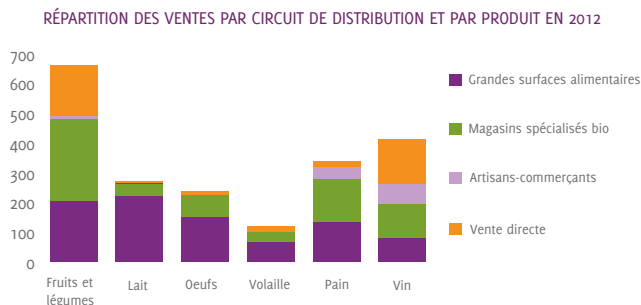
En France

Tous les circuits de distribution des produits bio ont connu des augmentations de leurs chiffres d'affaires depuis 2007.



En 2012, les ventes de produits bio, hors restauration collective, se répartissent via différents canaux de distribution : **47 % en grandes surfaces alimentaires, 36 % en magasins spécialisés** (27 % en magasins spécialisés bio en réseau et 9 % en magasins spécialisés bio indépendants), **12 % en vente directe, 5 % chez les artisans-commerçants.**

Cependant, cette répartition est très variable d'un produit à l'autre :



La tendance est similaire à 2011.

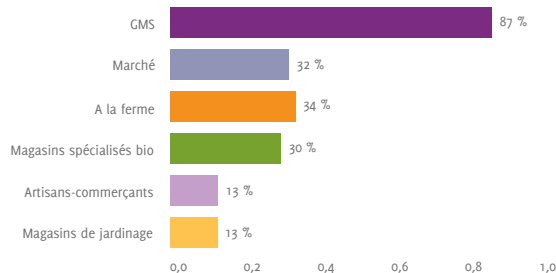
Les magasins spécialisés sont leader sur la distribution d'épicerie sucrée et salée, de fruits et légumes, et de pain. La grande distribution vend toutes les familles de produits mais est leader sur la crèmerie avec 68 % des ventes de lait, produits laitiers et œufs. La vente directe (vente à la ferme, paniers et AMAP, marchés...) est développée dans les secteurs des fruits et légumes et du vin. Les artisans-commerçants assurent essentiellement des ventes de vin et de pain.

Source : Agence BIO / AND International, Enquête réalisée fin 2012 - début 2013.

En Rhône-Alpes

Grâce à la densité des acteurs de l'agriculture biologique (2 867 producteurs, 1 060 préparateurs et 319 magasins spécialisés) et à l'importance de population (6 millions de consommateurs), les produits bio sont vendus via de nombreux circuits de distribution.

FRÉQUENTATION DES LIEUX DE DISTRIBUTION PAR LES CONSOMMATEURS DANS LA RÉGION SUD-EST (RHÔNE-ALPES ET AUVERGNE)



À la question « Où achetez-vous principalement vos produits biologiques ? », 87 % des habitants ont répondu en grandes et moyennes surfaces alimentaires. Viennent ensuite la vente directe à 66 % (34 % de vente à la ferme et 32 % pour les marchés) puis les magasins spécialisés à 30 %. Seul 13 % ont répondu acheter leurs produits bio chez les artisans.

Source : Agence BIO / AND International, Enquête réalisée fin 2012 - début 2013

Différents circuits de distribution

Les grandes et moyennes surfaces (données nationales)

Les grandes surfaces sont les 1ers canaux de distribution de produits bio en France. En 2012, les ventes ont augmenté de 3 % et au premier semestre 2013 de 5 %. Cette augmentation concerne : les boissons, l'épicerie sucrée, le beurre, les œufs et le lait.

Les enseignes proposent des produits bio de **marques nationales mais aussi de marques de distributeurs (MDD)**. On compte en moyenne plus de **300 références MDD bio par enseigne**. La gamme bio s'est développée et diversifiée. Des **magasins 100 % dédiés au bio en centre-ville**, ont été ouverts par plusieurs enseignes (en région parisienne à ce stade).



Pour la première fois en 2012 et ce depuis 2007, les grandes surfaces alimentaires ont perdu 2 points en passant de 49 % à 47 % de part de marché. D'après une étude Xerfi-Percepta, les ventes en grandes surfaces devrait continuer à diminuer jusqu'à moins de 45 % d'ici 2017.

Sources : Agence BIO / AND International. Enquête réalisée fin 2012-début 2013 ; Etude Xerfi-Percepta 2013 « La distribution de produits biologiques à l'horizon 2017 : quels leviers de croissance dans un marché désormais saturé ? »

Les magasins spécialisés bio

En France

Les magasins spécialisés sont des acteurs historiques de la distribution de produits bio avec des filières d'approvisionnement structurées et en partie locales. On peut distinguer les indépendants des enseignes en réseaux, qui mutualisent des services : plateformes d'achats, communication, etc.

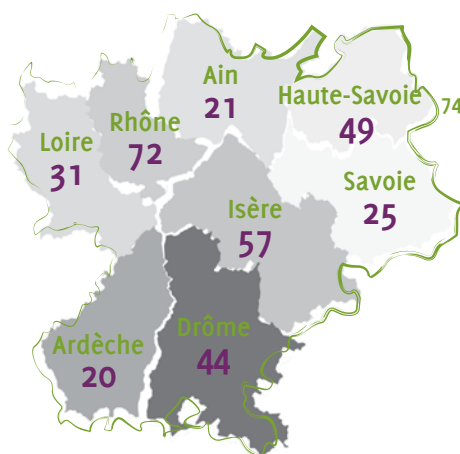
Le chiffre d'affaires des magasins spécialisés a été multiplié par près de 10 en 17 ans. **Depuis début 2013, les ventes de l'ensemble des produits bio ont augmenté de 7 % avec une évolution spécialement marquée pour les fruits et légumes.** L'offre proposée est variée et composée de milliers de références. La surface moyenne des points de vente est d'environ 190 m². **Des rayons boucherie traditionnelle avec un service à la clientèle ont fait leur apparition.**

Source : Agence BIO / AND International. Enquête réalisée fin 2012-début 2013

En Rhône-Alpes

En 2013, **319 magasins sont certifiés bio en Rhône-Alpes**, soit presque 14 % du nombre de distributeurs installés en France (Source *Biolinéaires* : 2 284 magasins bio en juin 2013 en France).

■ NOMBRE DE MAGASINS BIO



• 1 MAGASIN BIO POUR X HABITANTS	
26 Drôme	• 11 016
74 Haute-Savoie	• 15 063
07 Ardèche	• 15 755
73 Savoie	• 16 598
38 Isère	• 21 164
69 Rhône	• 23 961
42 Loire	• 24 160
01 Ain	• 28 445

En 2013, on dénombre 140 magasins indépendants soit 44 % des magasins bio en Rhône-Alpes. Ce pourcentage est en diminution depuis quelques années au profit des magasins organisés en réseaux qui se développent de façon significative sur la région et au niveau national.

Source : Observatoire Bioconvergence Rhône-Alpes

Circuits courts



Les consommateurs et producteurs bio apprécient la proximité, les uns pour être rassurés sur la provenance et la qualité de leur alimentation, les autres pour valoriser leurs métiers et mettre en marché à des prix accessibles. Les circuits courts regroupent la vente directe et les circuits comprenant un intermédiaire seulement entre le producteur et le consommateur. Ils permettent une meilleure valorisation économique des produits, ce qui est particulièrement intéressant pour les fermes bio, généralement plus petites et avec des coûts de production plus élevés.

Les circuits courts bio sont particulièrement développés dans la région, grâce à ses différents atouts : première région française en nombre de fermes bio, bénéficiant d'une grande diversité de terroirs et d'un bassin de consommation important. En Rhône-Alpes, **65 % des exploitations bio commercialisent tout ou partie de leurs produits en circuits courts.** En comparaison, tous modes de production confondus, 28 % des exploitations rhônalpines pratiquent les circuits courts (Source : DRAAF Rhône-Alpes 2012 d'après le RGA 2010).

Parmi les fermes bio qui commercialisent des produits en circuits courts :

- **72 % commercialisent tous leurs produits en circuits courts ;**
- **99 % pratiquent la vente directe**, principalement à la ferme, sur les marchés et en points de vente collectifs.
- **44 % transforment leurs produits**, sur l'exploitation ou à façon ;
- **18 % commercialisent une partie de leurs productions en magasins spécialisés bio.**



Artisans - Commerçants

Dans la catégorie artisans-commerçants, on retrouve essentiellement des boulangers (acteurs importants de la distribution du pain bio) et dans une moindre mesure des bouchers et des cavistes.

Zoom sur les restaurants certifiés bio en Rhône-Alpes

En 2013, 14 restaurants sont certifiés bio en Rhône-Alpes et 163 restaurants déclarent proposer des produits biologiques. Parmi eux, 45 ont une activité traiteur, et une vingtaine font de la restauration rapide. Il existe des bars à jus, des hôtels-restaurants, des salons de thé, etc...

Pour rappel, depuis le 1er octobre 2012, le nouveau cahier des charges relatif à la restauration commerciale en agriculture biologique est entré en application. Seuls certains opérateurs sont directement concernés par ce cahier des charges restauration bio (cf. arrêté du 28 novembre 2011).

Le processus de certification est encore récent et, pour une part, en expérimentation, d'où le faible nombre d'opérateurs certifiés dans la région en 2013.

Restauration collective

(données nationales et régionales 2012)



En France, le marché du bio en restauration collective a presque doublé en 3 ans, représentant aujourd'hui 169 millions d'euros HT. Il devrait progresser encore en 2013 avec une croissance estimée de 5 %. Début 2013, 56 % des gestionnaires de restaurants collectifs ont déclaré avoir introduit des produits bio.

Les fruits et les légumes frais ainsi que les produits laitiers sont les produits les plus introduits en restauration. Plusieurs possibilités d'approvisionnement existent : plateformes locales, fournisseurs traditionnels de la restauration hors foyers, boulangers « industriels » et quelques producteurs et transformateurs régionaux.

En Rhône-Alpes, à titre d'exemple, pour l'année 2012-2013, les 54 lycées de l'opération « Mon Lycée mange Bio » ont consommé 221 tonnes de produits biologiques, soit 8,5 % de l'achat total en denrées alimentaires, et servis 204 000 plats bio aux convives. Par ailleurs, le dispositif « Manger Bio Local en Entreprise » a permis d'introduire de 5 à 20 % en valeur d'approvisionnement bio local dans 9 restaurants d'entreprises, touchant ainsi 10 000 consommateurs.

Sources : Agence BIO / AND International. Enquête réalisée fin 2012-début 2013 ; Observatoire de l'aval bio en Rhône-Alpes, Résultats Corabio 2013 : « Mon Lycée mange Bio » et « Manger Bio Local en Entreprise »

Les productions végétales

Les légumes frais

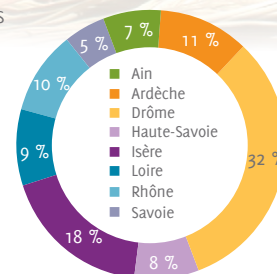


La production

La région Rhône-Alpes est la 1^{ère} région en nombre d'exploitations produisant des légumes bio, avec 640 exploitations. 160 sont spécialisées en maraîchage bio, 159 ont aussi un atelier d'élevage et 321 sont diversifiées en productions végétales.

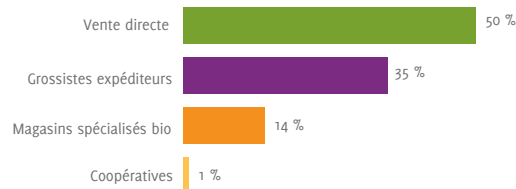
Elle est en 5^{ème} position en terme de surfaces cultivées en légumes bio avec 1 206 ha dont 85 ha sous abri. 65 % des exploitations cultivent moins de 2 ha de légumes bio : ce sont des systèmes en maraîchage diversifié, sur des surfaces relativement petites.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SURFACES DE LÉGUMES BIO



Les modes de commercialisation

RÉPARTITION DES VOLUMES DE LÉGUMES BIO COMMERCIALISÉS



57 entreprises achètent des légumes bio en Rhône-Alpes :

- **26 entreprises, réparties sur l'ensemble du territoire, sont certifiées pour la transformation** (*producteurs-transformateurs non inclus*) et le calibrage - conditionnement - expédition. En 2013, 1 nouvel opérateur a été enregistré, localisé dans l'Ain.
- **31 entreprises, dont 1/3 sont situés dans le Rhône, sont certifiées pour une activité de grossiste** et ne réalisent que de l'achat-revente. Parmi eux, 4 nouveaux opérateurs ont été identifiés en 2013.

La demande en légumes bio locaux est supérieure à l'offre et l'offre est encore peu planifiée et groupée pour répondre à la demande des grossistes et transformateurs (du fait de la structure des exploitations en maraîchage diversifié, tournées principalement vers les circuits courts).

Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes, 2013 ; Observatoire Bioconvergence, 2013 ; Agence BIO, données fin 2012.

Les fruits

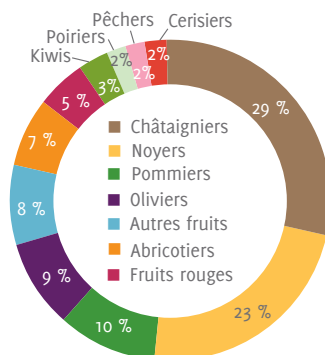


La production

Les fruits bio de Rhône-Alpes sont produits par **939 exploitations** sur **4 252 ha**. Rhône-Alpes, 1^{ère} région fruitière de France tous modes de production confondus, avec 20 % des vergers, est aussi la **1^{ère} région productrice de fruits bio en surfaces**.

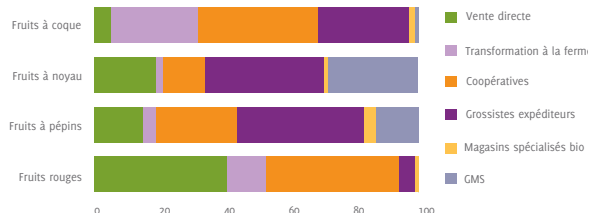
L'Ardèche, 1^{er} département pour les fruits à coques et les fruits rouges bio, rassemble 40 % des surfaces de fruits cultivées en bio dans la région. La Drôme, 1^{er} département pour les fruits à pépins et à noyau bio, représente 36 % des surfaces. L'Isère rassemble 13 % des surfaces, avec majoritairement des noyers.

RÉPARTITION DES SURFACES PAR ESPÈCE CULTIVÉE EN BIO



Les modes de commercialisation

RÉPARTITION DES VOLUMES DE FRUITS BIO COMMERCIALISÉS



Les producteurs qui transforment leurs fruits bio, sur l'exploitation ou en prestation de service, commercialisent les confitures et les jus de fruits en circuits courts.

127 entreprises rhônalpines achètent des fruits bio :

- **86 entreprises certifiées bio ont une activité de transformation** (*producteurs-transformateurs non inclus*) et de conditionnement - stockage - expédition de fruits, 40 % de ces transformateurs sont dans la Drôme et 22 % en Ardèche. Les transformateurs rencontrent encore des difficultés à s'approvisionner en bio pour les fruits à noyaux et les fruits à pépins.
- **41 entreprises certifiées bio réalisent de l'achat-revente de fruits frais**. En 2013, 3 nouveaux grossistes ont développé une gamme bio.

Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes, 2013 ; Observatoire Bioconvergence, 2013 ; Agence bio, données fin 2012.; Agreste Rhône-Alpes, coup d'œil n°137 d'après le RGA 2010.



Le vin



La production

4^{ème} région viticole bio de France, Rhône-Alpes compte **562 viticulteurs bio**, majoritairement situés en Vallée du Rhône et dans le Beaujolais mais présents dans chacune des appellations, pour **4 960 ha** en bio ou en conversion.

Un tiers des surfaces de vignobles cultivés en bio sont encore en conversion vers la bio. Cette dynamique de conversion a été générée par l'intérêt grandissant pour ce mode de production, de la part des consommateurs, des vignerons, certains en réponse à la crise viticole, et des coopératives, en élargissant leurs gammes avec des vins bio.

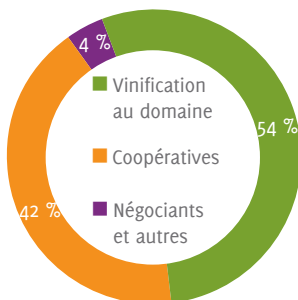
Vinification et commercialisation

Depuis 2012, la vinification doit être certifiée bio, les vins sont bio et non plus seulement "issus de raisins de l'agriculture biologique".

31 entreprises de commercialisation du vin sont dénombrées, en plus des caves particulières :

- **16 caves coopératives**
- **15 négociants**, dont 3 nouveaux en 2013

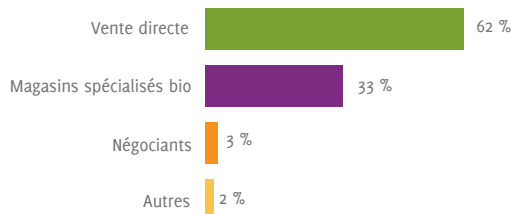
RÉPARTITION DES VOLUMES
DE RAISINS BIO



La vinification en cave coopérative est plus présente dans le Sud et la vinification au domaine plus développée dans le Nord (70 % des volumes destinés aux coopératives sont produits dans la Drôme, 27 % en Ardèche, 3 % dans le Rhône).



CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DES VINS BIO DES CAVES PARTICULIÈRES



La part de la vente directe aux consommateurs des caves particulières est importante avec 62 % des volumes, le reste de la production étant essentiellement commercialisé aux magasins spécialisés ou cavistes et négociants.

Compte tenu de la forte progression des surfaces certifiées bio, les volumes de vins bio vont doubler entre 2011 et 2015 au niveau national et régional, ce qui doit amener les opérateurs à mettre en place des stratégies collectives d'approche du marché, notamment en termes de vente directe et d'exportation.

D'après l'étude IPSOS-SudVinBio menée en 2013, un français sur trois consomme des vins bio (dont une part importante de jeunes). Les ventes, en France et à l'export devraient poursuivre leur progression : + 15 % de chiffre d'affaires de 2011 à 2012 et + 66 % depuis 2007 d'après l'Agence BIO.

Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes 2013 ; Observatoire de l'aval bio en Rhône-Alpes 2013 ; Agence BIO, données fin 2012 ; Etude IPSOS-SudVinBio 2013



Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

La production

En Rhône-Alpes, **1 836 ha de PPAM en bio ou en conversion** sont cultivées au sein de **437 exploitations**. Rhône-Alpes est la **1^{ère} région en nombre d'exploitations productrices de PPAM bio** et la **2^{ème} région en surfaces de PPAM cultivées en bio**, tous modes de production confondus c'est la **3^{ème} région en surfaces**. Depuis 2011, les nouvelles cultures de PPAM sont presque systématiquement mises en place en bio.

La Drôme concentre à elle seule 73 % des surfaces régionales de PPAM en bio ou en conversion et l'Ardèche 21 %.

La lavande et lavandin constituent 58 % des surfaces cultivées en bio, le reste se répartit entre une grande diversité d'espèces. 90 % des exploitations produisant des PPAM bio ont d'autres productions (fruits, légumes, vigne, élevages d'ovins).

Les modes de commercialisation

Les volumes de PPAM bio sont principalement commercialisés en circuits longs, 95 % pour la lavande et le lavandin, et 66% pour les autres espèces. Les producteurs qui font de la transformation à la ferme ou en prestation de service vendent via des circuits courts (tisanes, sirops, etc.).

La filière est bien structurée avec **6 groupements de producteurs et 82 entreprises de transformation ou de distribution** en cosmétiques, parfumerie, usage alimentaire, vétérinaire ou médical.

- **62 entreprises réalisent une activité de transformation - producteurs-transformateurs non inclus** - (pulvérisation, coupe, tamisage, séchage, distillation, etc.). Plus de la moitié sont dans la Drôme. 2 nouveaux opérateurs ont été identifiés en 2013.
- **18 entreprises commercialisent des produits à base de PPAM**, principalement des laboratoires.

Bien que la production soit significative, les entreprises sont toujours à la recherche de matières premières bio locales.

Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes, 2013 ; Observatoire Bioconvergence, 2013 ; Agence bio, données fin 2012, Agreste Rhône-Alpes coup d'œil 141 d'après le RGA 2010.

Les grandes cultures : céréales et oléo-protéagineux



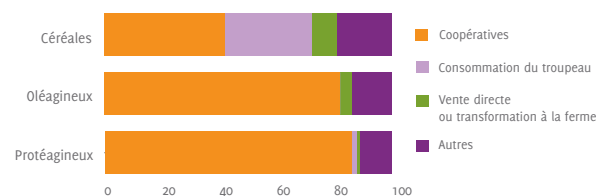
La production

Les surfaces en céréales et oléo-protéagineux (COP) bio et en conversion de Rhône-Alpes sont de **12 757 ha** dans **882 exploitations** (dont 63 % cultivent plus de 5 ha de COP). Elles sont souvent en polyculture-élevage ou avec des productions végétales diversifiées, 15 % d'entre elles sont spécialisées en grandes cultures.

Rhône-Alpes est la **3^{ème} région française en nombre d'exploitations cultivant des COP bio**. La région occupe la **6^{ème} place en terme de surfaces** de COP bio (tous modes de production confondus, seulement à la 14^{ème} place). La Drôme et l'Isère concentrent respectivement 48 % et 18 % des surfaces bio régionales.

Les modes de commercialisation

RÉPARTITION DES VOLUMES DE COP BIO COMMERCIALISÉS



L'aval de la filière

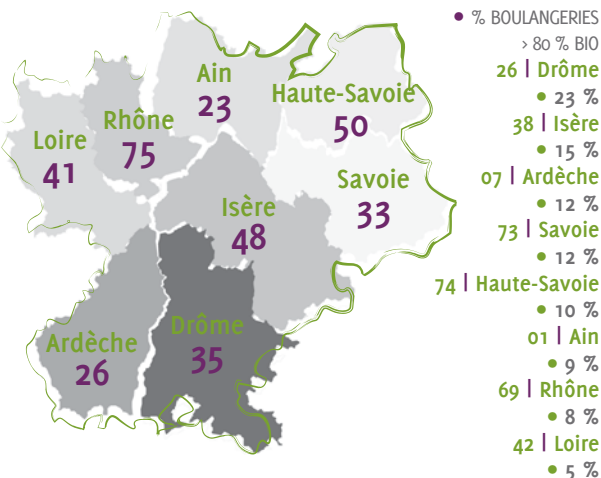
La filière des grandes cultures rassemble différentes activités :

- **13 collecteurs de grains / organismes stockeurs**, la majorité sous forme de coopérative ;
- **10 meuneries** : des petits moulins qui transforment les produits de leur exploitation mais aussi des moulins de taille plus importante. 2 minoteries régionales situées dans la Loire et dans l'Ain écrasent un volume de céréales bio significatif par an ;
- **27 entreprises de 2^{ème} transformation** : biscuiterie, pâtes, céréales pour petit-déjeuner, etc. ;
- **331 boulangeries-pâtisseries** (-9 % par rapport à 2012, ce léger recul s'explique par des boulangeries mixtes qui ont arrêté leur gamme bio, cessé leur activité ou changé de propriétaire). 36 boulangeries sont 100 % bio ;
- **267 terminaux de cuisson** du pain en GSA (contre 322 en 2012) ;
- **4 huileries** produisent et/ou conditionnent des huiles bio ;

- **17 brasseries artisanales** réparties sur l'ensemble des départements, plus de la moitié sont 100 % bio ;
- **1 malterie** 100 % bio basée en Ardèche et certifiée en 2013 ;
- D'autres entreprises proposent des semences et des aliments pour animaux.

RÉPARTITION DES BOULANGERIES BIO SUR LE TERRITOIRE RHÔNALPIN

■ NOMBRE DE BOULANGERIES BIO



Le nombre de boulangeries bio en Rhône-Alpes a légèrement baissé cette année. La Drôme reste stable, 12 % des boulangeries drômoises proposent du pain bio dont 23 % ayant une activité bio supérieure à 80 %. Une minoterie drômoise est également en cours de certification pour 2014. Un groupe de travail s'organise autour de la mise en place d'une filière bio et locale des blés anciens pour répondre à la demande des boulangers bio et des consommateurs.

Zoom sur la filière brassicole en Rhône-Alpes



Le nombre de brasseries artisanales en Rhône-Alpes s'élève à environ 90 structures en 2013 dont **17 bio et 12 à plus de 70 % de bio**. L'approvisionnement local de malt bio reste une problématique. Une malterie s'est créée en 2011 en Ardèche pour répondre à cette demande. Elle regroupe des producteurs, brasseurs et consommateurs. **La production de malt bio local a démarré courant 2013** et un travail de structuration de la filière est en cours.

Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes, 2013 ; Observatoire de l'aval bio en Rhône-Alpes 2013 ; Agence BIO, données fin 2012 ; Agreste Rhône-Alpes - Coup d'œil 144 d'après le RGA 2010.

Les productions animales

La viande bovine

La production

La région compte **217 troupeaux de vaches allaitantes et 5 785 mères élevées en bio**. Parmi ces vaches allaitantes, **17 % sont en conversion**. De plus, les troupeaux de **bovins lait** en bio ou en conversion rassemblent **9 150 mères**, susceptibles d'être réformées.

Les modes de commercialisation

Parmi les acteurs de l'aval, on dénombre dans la région Rhône-Alpes :

- **14 abattoirs certifiés,**
- **14 ateliers de découpe certifiés,**
- **10 boucheries certifiées bio**, réparties inégalement sur le territoire, le secteur de la boucherie artisanale est encore très peu présent sur le marché bio, un travail de sensibilisation se poursuit pour développer l'offre bio.



La valorisation en bio de la viande issue des élevages de Rhône-Alpes s'effectue par les groupements de producteurs et les négociants qui collectent les bovins dans les fermes pour une valorisation en filière longue (GMS, boucheries artisanales, restauration collective). Ils sont à la **recherche de bovins bio avec une bonne finition**.

Les ventes de viande en magasins spécialisés bio sont amenées à se développer, par des approvisionnements en filière longue ou en direct des élevages.

De plus, un tiers des éleveurs pratiquent la vente directe, sur les marchés, à la ferme, ou en points de vente collectifs (en caissettes, sous vide, en barquettes...). **Chez ces éleveurs, la vente directe représente 90 % des volumes**. Certains producteurs se sont regroupés en associations pour faciliter la commercialisation auprès des consommateurs.

Les jeunes bovins mâles sont souvent vendus vifs, les éleveurs ne pouvant pas tous assurer l'engraissement sur l'exploitation, qui demande un apport important d'énergie.

Pour valoriser la viande des vaches laitières de réforme, une filière de steaks hachés bio locaux s'est structurée avec l'ARDAB et est amenée à se développer dans d'autres départements. La demande est forte pour ce produit. Les steaks hachés surgelés sont commercialisés par des intermédiaires, en restauration collective notamment, ou par les éleveurs eux-mêmes pour compléter leurs gammes de produits en vente directe (chacun récupère les produits issus de ses animaux).

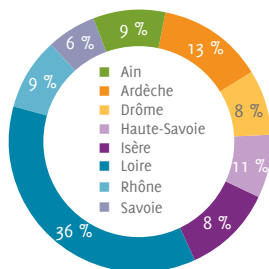
Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes 2013 ; Observatoire de l'aval bio en Rhône-Alpes 2013 ; Agence BIO, données fin 2012.

Le lait de vache

La production

Les exploitations laitières en bio et en conversion sont au nombre de **248**. Elles rassemblent **9 150 vaches laitières**, dont **22 % en conversion**.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS DE VACHES LAITIÈRES BIO



La dynamique de conversion fut forte en 2009 - 2010, au niveau national comme au régional, le nombre d'élevages en bio ou conversion a augmenté de + 65 % en Rhône-Alpes de 2008 à 2011. Depuis, les opérateurs de la filière avaient choisi de ralentir la progression des volumes de lait bio. Les importations ont diminué et la consommation a continué d'augmenter pendant ce ralentissement, la conjoncture de 2013 laisse donc envisager de nouvelles conversions.

Collecte, transformation et commercialisation

La filière s'articule autour de :

- **8 collecteurs de lait en région,**
- **19 laiteries/fromageries ou fruitières,**
- **8 entreprises qui produisent des yaourts, des glaces, de la crème.**

Par ailleurs, **7 entreprises de négoce font de la commercialisation de produits laitiers bio** (mise en marché, import / export...).

La collecte par les laiteries, coopératives ou privées, représente environ 90 % des litrages.

Les produits laitiers transformés à la ferme ou en prestation de service représentent les autres 10 %, **23 % des éleveurs de vaches laitières bio commercialisent du lait ou des produits laitiers en vente directe.**

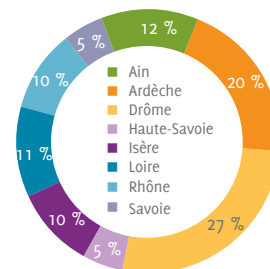
Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes, 2013 ; Observatoire de la laval bio en Rhône-Alpes 2013 ; Agence BIO, données fin 2012.

Le lait de chèvre et brebis

La production

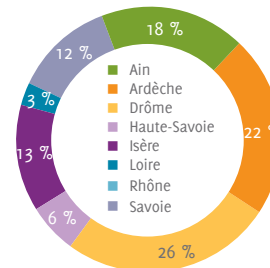
1^{ère} région productrice de fromages de chèvre bio, Rhône-Alpes compte 149 élevages et **7 689 chèvres** laitières élevées en bio, soit **17 % du cheptel bio français**. En comparaison, tous modes de production confondus, Rhône-Alpes regroupe 10 % de la production nationale.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS DE CHÈVRES LAITIÈRES BIO



Dans la région, **37 élevages de brebis laitières bio** sont dénombrés, ce qui la place au **2^{ème} rang français**. Ces **2 555 brebis laitières élevées en bio, 12 % du cheptel français**, la place au **3^{ème} rang en nombre de têtes**.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EFFECTIFS DE BREBIS LAITIÈRES BIO



Les modes de commercialisation

Les laits de brebis et de chèvre sont principalement transformés à la ferme en fromage et commercialisés en vente directe.

Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes 2013 ; Agence BIO, données fin 2012 ; Agreste Rhône-Alpes, Coup d'œil n°147 d'après le RGA 2010.



La viande ovine

La production

Avec **154 élevages d'ovins viande en bio ou en conversion**, la région est au **2^{ème} rang français**.

Elle rassemble **17 784 brebis à viande élevées en bio**, soit **12 % du cheptel français**, ce qui la place au **3^{ème} rang** en nombre de têtes.

Les trois principaux départements de production sont la Drôme, l'Ardèche et l'Isère avec respectivement 48 %, 19 % et 16 % du cheptel.

Les circuits de commercialisation

10 abattoirs sont certifiés bio pour les ovins.

Plus de la moitié des agneaux sont commercialisés en vente directe. L'offre est encore inférieure à la demande des particuliers.

Un tiers des agneaux sont collectés par 2 coopératives. Ces dernières travaillent avec la filière nationale UNEBIO, qui recherche des agneaux bio dans le Sud-Est plutôt en période hivernale, pour des raisons de complémentarités entre régions.

Le reste de la production est vendue à d'autres intermédiaires (négociants, magasins bio, etc.).

Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes 2013 ; Observatoire de l'aval bio en Rhône-Alpes 2013 ; Agence BIO, données fin 2012.



La viande de porc

La production

Rhône-Alpes compte **50 élevages** de porcs en bio ou en conversion pour **628 truies mères**, 79 % des élevages ont moins de 20 mères.

Ces exploitations ont d'autres ateliers d'élevage, principalement des bovins viande (25 % d'entre elles), des ovins viande (18 %), des poules pondeuses (14 %), ou des chèvres laitières (14 %), où les porcs permettent de valoriser le petit lait.

L'Ardèche rassemble 25 % des élevages, l'Isère 22 %, l'Ain 16 %, la Loire 16 % et la Drôme 14 %.

Les modes de commercialisation

Les porcs charcutiers sont généralement transformés à la ferme ou en prestation de service. Les produits sont commercialisés essentiellement en vente directe, à la ferme, sur les marchés ou en points de vente collectifs. Un exemple de partenariat en circuit court a vu le jour entre un éleveur porcin bio et un magasin spécialisé bio dans le secteur Isère-Savoie.

Rhône-Alpes compte **12 salaisons certifiées.**



La viande de volailles

La production

Cette production concerne **67 exploitations** pour plus de **422 400 poulets de chair bio**. Les poulets bio représentent **92 % du cheptel total des volailles de chair bio**.

Les effectifs de volailles de chair bio sont principalement situés dans la Drôme (50 %) et la Loire (29 %), ainsi qu'en Ardèche (10 %).

Les modes de commercialisation

Dans la région, **6 abattoirs** de tailles différentes et **2 transformateurs** sont spécialisés en poulet de chair bio.

Les poulets de chair sont produits en **filieres longues intégrées**, principalement à destination des GMS, pour **trois quart des effectifs**, par **un tiers des exploitations**. Les volumes avaient augmenté fortement de 2009 à 2011 dans la région avant de se stabiliser, car en avance sur la croissance de la consommation. Les débouchés en circuits longs pourraient à nouveau se développer et encourager des constructions de bâtiments en 2014 (AFIVOL, 2013).

Deux tiers des exploitations commercialisent le quart restant de poulets de chair bio en circuits courts.

Les autres volailles de chair bio (dindes, pintades, etc.) sont commercialisées à 82 % en circuits courts et à 18 % en circuits longs.

Il est courant qu'une même exploitation produise à la fois des volailles bio et des œufs bio, avec souvent d'autres productions comme de la viande bovine ou ovine, ou des fruits et légumes.

Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes 2013 ; Observatoire de l'aval bio en Rhône-Alpes 2013 ; Agence BIO, données fin 2012 ; AFIVOL 2013



Les œufs

La production

Dans la région, **159 élevages** produisent des œufs bio, regroupant plus de **361 600 poules pondeuses**, pour une production de **95 millions d'œufs bio**.

Rhône-Alpes rassemble 9,6 % de la capacité de production nationale tous modes d'élevage confondus et **12 % des effectifs de poules pondeuses bio en France**. C'est la **2^{ème} région en nombre d'élevages de poules pondeuses bio** et la **3^{ème} en nombre de têtes**.

Les effectifs sont regroupés dans la Drôme (52 %), l'Ardèche (20 %), la Loire (13 %) et l'Isère (8 %).

Les modes de commercialisation

90 % des volumes, produits par 40 % des exploitations, sont vendus par le biais de filières intégrées, principalement vers la grande distribution, via **7 entreprises de collecte/conditionnement**.

Plus de 60 % des élevages choisissent les circuits courts et commercialisent les œufs majoritairement en vente directe. Ils rassemblent seulement 10 % des effectifs de poules pondeuses bio.

Le marché des œufs bio en Rhône-Alpes a fortement progressé ces dernières années et l'offre a augmenté en adéquation avec la demande. La demande des filières intégrées devrait se stabiliser en 2014 (AFIVOL, 2013).

Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes 2013 ; Observatoire de l'aval bio en Rhône-Alpes 2013 ; Agence BIO, données fin 2012 ; AFIVOL 2013



Le miel

La production

La région est au **1^{er} rang en nombre de ruches en bio ou en conversion** (au 3^{ème} rang tous modes de production confondus) avec **17 310 ruches**, au sein de **104 exploitations**. Parmi les 230 apiculteurs professionnels de Rhône-Alpes, qui détiennent plus de 150 ruches, **51 sont en bio**.

La région détient **17 % du potentiel de production apicole bio français** (11 % tous modes de production confondus).

Les modes de commercialisation

Les agriculteurs diversifiés pratiquent généralement la vente directe, alors que les producteurs ayant plus de 120 ruches sont plutôt orientés vers la vente en demi-gros.

Sources : Observatoire de l'agriculture bio en Rhône-Alpes, 2013 ; Observatoire Bioconvergence Rhône-Alpes, 2013 ; Agence BIO, données fin 2012 ; Agreste Rhône-Alpes, coup d'œil n°143, d'après le RGA 2010



www.corabio.org

Consultez l'annuaire des producteurs bio en vente directe et les fournisseurs bio de la restauration collective de Rhône-Alpes sur une carte interactive. Pour aller plus loin, téléchargez les fiches filières régionales et départementales dans l'Espace Agriculteurs

www.bioconvergence.org

Consultez l'annuaire des entreprises bio de Rhône-Alpes et la localisation des artisans, magasins et restaurants bio sur une carte interactive.

<http://labioenrhonealpes.fr>

Suivez l'évolution de la bio en Rhône-Alpes en direct, à partir des données des deux observatoires régionaux.

Glossaire

- AMAP : Association pour le maintien de l'agriculture paysanne
- ASP : Agence de services et de paiement
- GMS/GSA : Grandes et moyennes surfaces / Grandes surfaces alimentaires
- MDD : Marque de distributeurs
- MSA : Mutuelle sociale agricole
- PAI : Point accueil installation, réseau des Chambres d'agriculture
- PPAM : Plantes à parfum aromatiques et médicinales
- RGA : Recensement général agricole
- RHD : Restauration hors domicile
- SAU : Surface agricole utile
- COP : Surfaces en céréales, oléagineux et protéagineux
- UTA : Unité de travail annuel (volume de travail effectué par une personne à temps complet durant une année)



• Corabio •

Le Coordinateur des BSE et BSE



BIO
CONVERGENCE
RHÔNE-ALPES

" Les chiffres de la production, transformation et distribution " est une publication de Corabio et de Bioconvergence
Imprimé à 8 200 exemplaires sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement
Imprimerie Despesse

Création graphique : Catherine Castry Belkadi et Claire Lecouteux
Mise en page : Claire Lecouteux
Crédit photo © Corabio & Bioconvergence
Edition janvier 2014

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE en Rhône-Alpes

GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS



• **Agri Bio Ardèche** •
Les Agriculteurs **AB** d'Ardèche

Agri Bio Ardèche

4 Av. de l'Europe Unie
BP 421 - 07004 Privas Cedex

Tél : 04 75 64 82 96 - Fax : 04 75 20 28 05
agribioardeche@corabio.org



• **Agribiodrôme** •
Les Agriculteurs **AB** de la Drôme

Agribiodrôme

Rue Edouard Branly - 26400 Crest

Tél : 04 75 25 99 75 - Fax : 04 75 25 99 84
contact@agribiodrome.fr



• **ARDAB** •
Les Agriculteurs **AB** de Rhône et Loire

ARDAB (42 et 69)

Maison des agriculteurs - BP 53 - 69530 Brignais

Tél : 04 72 31 59 96 - Fax : 04 72 31 65 57
contact-ardab@corabio.org



• **ADABio** •
Les Agriculteurs **AB** de l'Ain, l'Isère,
la Savoie et la Haute-Savoie

ADABio (01 - 38 - 73 - 74)

95 route des Soudanières
01250 Ceyzeriat

Tél : 04 74 30 69 92
dorothee.meyer@adabio.com

COORDINATION RÉGIONALE DES PRODUCTEURS



• **Corabio** •
La Coordination **AB** de Rhône-Alpes

CORABIO

INEED Rovaltain Tgv - 1 rue Marc Seguin

BP 11150 Alixan - 26958 Valence cedex 9

Tél : 04 75 61 19 35 - Fax : 04 75 79 17 68
contact@corabio.org

PRÉPARATEURS ET DISTRIBUTEURS



BIOCONVERGENCE

INEED Rovaltain Tgv - 1 rue Marc Seguin

BP 11105 Alixan - 26958 Valence cedex 9

Tél/Fax : 04 75 25 97 00
contact@bioconvergence.org

www.corabio.org
www.bioconvergence.org

L'action de Corabio et Bioconvergence est soutenue par :

Rhône-Alpes Région



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA PÊCHE
ET DE LA FORÊT

l'Europe
s'engage
en Rhône-Alpes
avec le **FEADER**



• **Corabio** •
La Coordination **AB** de Rhône-Alpes

